

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 29 JUIN 2016 A 19H30

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Seize, le **29 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
30 juin 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

4^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme PANO-WENTZEL Marylène,
M. FOUCAL Olivier.

Objet : Projet de construction de la
nouvelle caserne de gendarmerie :
validation des phases APS et APD.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie	à	M. PIERRAT Benoît
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N° 74/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur Michel SALTZMANN, Adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal de l'avancée de l'opération de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie de 12 unités logements, rue Duc FERRY III. Le projet sous maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes m associés ARCHITECTES en est à la phase d'avant-projet définitif (APD). Le coût chiffré à ce stade est de 2 084 000 € hors taxes. La première estimation au stade de l'avant-projet sommaire (APS) était de 2 072 000 € hors taxes.

Après présentation,

Le Conseil Municipal, ne formulant aucune observation, décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de valider l'enveloppe des travaux à l'issue de chaque phase; d'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif, aux montants ci-dessus indiqués.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

